



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 9 juillet 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/07/2007

D - 20070392

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 9 juillet Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE (*présent jusqu'à 15 h 30*), Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC,

Excusés :

Mme Michelle DARCHE, Mme Claude MELLIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

***Elaboration d'un projet urbain sur le quartier du lac.
Signature des marchés de définition. Autorisation***

M. Jean-Michel GAUTÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La direction des Achats et Marchés a lancé un appel d'offres ouvert, sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la direction de l'aménagement en vue de confier à 3 équipes de concepteurs des études de définition, permettant de développer différentes options programmatiques pour répondre aux besoins de la Ville de Bordeaux et de ses partenaires, dans l'élaboration d'un projet urbain pour le quartier du Lac. Par quartier du Lac nous entendons dans le cadre de cette étude, les résidences des Aubiers et du Lac et leurs abords ainsi que la friche ferroviaire de 7 hectares dénommée Cracovie-Latule.

Ces études réalisées de manière simultanée et portant sur le même objet doivent permettre de définir et d'engager un programme de références et des objectifs clairs en terme d'espaces publics, de circulation, de peuplement, de patrimoine immobilier, de restructuration urbaine, d'offre commerciale, de services et d'équipements sur le quartier du Lac.

Elles doivent s'inscrire dans le processus de redynamisation du secteur Bordeaux Nord et contribuer au renouvellement de l'image du quartier.

Elles sont susceptibles de déboucher sur une ou plusieurs opérations de maîtrise d'œuvre à l'échelle du périmètre d'étude.

Les marchés d'études se dérouleront sur 11 mois en trois phases successives :

- **Une phase de mise à jour du diagnostic et de définition des éléments du programme de 3 mois** entre les équipes de concepteurs et la maîtrise d'ouvrage ou chacune élaborera un pré programme consistant à définir les éléments du projet,
- **Une phase de synthèse programmatique de 2 mois** qui permettra la rédaction d'un programme définitif par les trois équipes (synthèse commune) sous le contrôle de la maîtrise d'ouvrage et ses partenaires,
- **Une phase dite « de projet » de 6 mois** où chaque équipe proposera sa vision spatiale et fonctionnelle du programme.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des équipes suivantes :

- Agence DUSAPIN LECLERCQ Architectes urbainstes/ MAZET & Associés économiste/ Eric HAMELIN Repérage Urbain sociologue et ITF Ingénierie écologie urbaine pour un montant de 119 958,80 € TTC

- Agence URBANE, architecture urbanisme, économie, sociologie /SAUNIER & Associés Aménagement, eau, environnement et construction pour un montant de 120 000 € TTC

- Atelier d'architecture et d'urbanisme TREUTTEL GARCIA TREUTTEL et associés pour un montant de 119 540 € TTC

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser, Monsieur le Maire à signer les marchés avec les groupements précités en application des articles 73, 33, 40,57 à 59 du code des marchés publics.

La dépense qui s'élève à la somme de 359 498,80 € TTC sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours. Rubrique 820 – Article 2031.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTÉ
Adjoint au Maire